



Assistance aux experts

NOS SERVICES

La diversité des cas, lors d'expertises après sinistre, nécessite une vision large et à la fois précise des opérations à mener.

Ainsi forte de notre expérience et de nos savoir-faire, LC2 est à même de vous offrir une prestation dont le but est de vous servir lors de vos expertises.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition des moyens humains et matériels adaptés à chaque situation que vous êtes amenés à rencontrer sur le terrain.

Nous vous proposons :

- De l'assistance en milieu amianté pour réaliser vos expertises.
- La mise à disposition de nos moyens pour vos expertises judiciaires.
- La mise à disposition de notre «centre de tri» pour stockage et expertises des biens consignés lors de vos expertises.
- Une gestion intégrée du phasage, de la démolition et du désamiantage.
- Une assistance à la récupération d'outils de production.
- Une mise en sécurité de site immédiate pour la réalisation d'expertise.

Nos engagements

- Confidentialité.
- Disponibilité.
- Mise à disposition de la logistique nécessaire à votre intervention en milieu sinistré et/ou amianté.
- Prix global et forfaitaire.

